Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20221219-2022_127-DE

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022_127

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS

L'an deux-mil-vingt-deux le dix-neuf du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de la convocation : 13 décembre 2022

Quorum : 14

Présents : *Denis GIRAUD, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Enguerrand BONNAS, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Véronique REBOUL, Elidia BERENFELD, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Sandrine CHAVENT, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Elisabeth SKRZYPCZAK, Jean-Marc SAÏNO.*

Excusés : *Jean-Luc VERJAT (pouvoir à Aristide RICCIARDONE), Mireille BARBIER (pouvoir à Denis GIRAUD), Stéphane VEYET (pouvoir à Virginie MARIN), Didier de BELVAL (pouvoir à Christine GAGET).*

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 27

Secrétaire de séance : *Karine PLATEAU*

A l'occasion des démissions survenues dernièrement, il est proposé au conseil municipal de mettre à jour la liste de ces délégués aux instances d'organismes extérieurs :

- Dans les commissions de la CAPI :

Commission Mobilités, Frédérick CHATEAU est remplacé par Sandrine CHAVENT en qualité de titulaire.

Commission Petite Enfance, Cécile RIBEIRO est remplacée par Frédérick CHATEAU en qualité de titulaire.

Commission Petite Enfance, Frédérick CHATEAU est remplacé par Karen ANDREIS en qualité de suppléante.

Commission Politique de la ville, Karen ANDREIS est nommée en qualité de titulaire.

Commission Politique de la ville, Karen ANDREIS est remplacée par Enguerrand BONNAS en qualité de suppléant.

Commission Stratégie numérique et usages, Manon CONESA est remplacée par Karine

Publié le : 27/06/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33967

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20221219-2022_127-DE

PLATEAU en qualité de titulaire.

Commission Stratégie numérique et usages, Franck CONESA est démissionnaire et il est pas remplacé.

Commission Voiries espaces publics et éclairages, Lionel BALLET est remplacé par Stéphane VEYET en qualité de suppléant.

Paraphe

Commission Cycle de l'Eau, Lionel BALLET est remplacé par Stéphane VEYET en qualité de suppléant.

- Au CCAS

Mme Marie-Pierre FERLET remplace Mme Manon CONESA au titre des délégués issus du conseil municipal.

M. Sébastien LICOUR est pressenti pour remplacer M.SAÏNO au titre de représentant de la société civile.

Mme BERENFELD devra également être remplacée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE ces modifications, tant pour les délégués auprès des commissions de la CAPI que du CCAS.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 22 décembre 2022

Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE de RUY-MONTCEAU (Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 19 décembre 2022
Délibération n°2022_127

Publié le : 27/06/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33967